



COORDINATION  
BRETONNE  
DE SOINS PALLIATIFS



## Modalités d'inscription :

Il s'agit d'une journée de formation du DIU de Soins Palliatifs et Accompagnement de Brest, ouverte exceptionnellement à des participants extérieurs dont en particulier :

- Etudiants du DIUSP de Rennes
- Etudiants du DU Ethique et Subjectivité, du Master Ethique Médicale et Hospitalière de Brest
- Aux membres du Réseau de Réflexion Ethique en Santé de Bretagne Ouest (RRESBO)
- Aux adhérents de la Coordination Bretonne de Soins Palliatifs

Nombre de Places limitées, inscription gratuite et **indispensable par mail uniquement** à [EEBO@chu-brest.fr](mailto:EEBO@chu-brest.fr)

La journée bénéficie du label "formation continue" de l'Université de Bretagne Occidentale.

Une attestation de présence sera remise aux participants.

Le repas pourra être pris au Restaurant Universitaire de la faculté

**La manifestation aura lieu :**

*Amphithéâtre N° 3  
Faculté de Médecine  
22 rue Camille Desmoulins – BREST*

**L'Université de Bretagne Occidentale,**

en collaboration avec

**L'Espace Éthique de Bretagne Occidentale  
La Coordination Bretonne de Soins Palliatifs**

Ont le plaisir de vous convier à une journée ouverte de formation et d'échanges, dans le cadre du Diplôme Inter-universitaire de Soins Palliatifs et d'Accompagnement

**Le vendredi 01 avril 2011**

**«Limitations de traitements : enjeux éthiques en situation complexe»**

La loi Leonetti du 22 avril 2005 transforme progressivement les conditions de la réflexion médicale et soignante dans les situations complexes.

La loi pose le refus de l'acharnement thérapeutique. Elle fixe aussi les conditions de limitations des traitements, lorsque ceux-ci peuvent être considérés comme inutiles ou disproportionnés. Elle impose dans les situations où les patients sont hors d'état d'exprimer leur volonté la mise en œuvre d'une réflexion collégiale, associant l'équipe de soin et au moins un médecin extérieur.

Les membres de comités d'éthique, les professionnels des équipes de soins palliatifs sont de plus en plus sollicités pour participer à la construction de ces réflexions collégiales.

Comment désormais mettre en œuvre la loi, en transposer les principes dans les pratiques du soin ?

Dans ces situations où la question d'une éventuelle limitation de traitement est posée, situations par essence singulières, comment construire une réflexion argumentée, participer ensemble à un travail exigeant de clarification des enjeux éthiques ?

9h-9h30	<b>Présentation de la journée</b> : Accueil et attentes	14h-14h20	<b>Quelles grilles de lecture sont utilisées en pratique</b> E. FOSSIER
9h30-10h	<b>Vignette clinique 1</b> : Sujet hospitalisé en chirurgie après une pose de jejunostomie, encéphalopathie néonatale, incapable d'expression, famille, éducateurs demandant poursuite traitement, attaché 24h/24, demande intervention EMSP par l'équipe de chirurgie. <b>Analyse en sous-groupes</b> (30', groupes de 6).	14h20-15h	<b>Vignette clinique n°2</b> : Patient conscient capable d'exprimer sa volonté, porteur de handicap sévère suite à AVC, demandeur d'une désactivation de pacemaker. <b>Analyse en sous-groupes</b> (20', groupes de 6).
10h-10h30	<b>Mise en commun des analyses éthiques, relevé des interrogations.</b>	15h-16h30	<b>Enjeux éthiques des limitations de traitement</b> "Droit de mourir" ou droit du mourir ? Analgésie et "double effet", limiter les traitements, arrêter les traitements, aide au suicide, euthanasie : Continuité discontinuité ? Question de l'intention. S. RAMEIX
11h10-11h30	Pause		
10h30-11h10	<b>Contexte légal et enjeux médicaux</b> J.M. BOLES	16h30-17h30	<b>Table ronde et débat</b> S. RAMEIX, D. JOUSSET, J.M. BOLES, J. JOUQUAN
11h30-12h	<b>Enjeux philosophiques</b> : "Vie médicalisée, vie artificielle, vie humaine ?" D. JOUSSET		
12h00-12h45	<b>Echanges avec la salle et interventions avec</b> : S. RAMEIX, D. JOUSSET, J.M. BOLES, J. JOUQUAN	17h30	<b>Fin de la journée</b>
12h45-14h00	<b>Repas libre</b> (peut être pris au Restaurant Universitaire de la faculté)		